REGLEMENT
CHAMPIONNAT DE FRANCE 2026

CHAMPIONNAT DE MOUNTAIN TRAIL

CLUB ET AMATEUR

DU 20 AU 23 AOUT 2026 – STE ANNE SUR BRIVET (44)

Période de qualification	Clôture
Du 26 Mai 2025 au 09 Août 2026	Lundi 10 Août 2026

SOMMAIRE

Conditions générales 2
Conditions de participations 2
Conditions de qualifications 2
Barèmes techniques 3

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements des compétitions de la FFE en vigueur : Dispositions générales et Dispositions spécifiques Mountain Trail ainsi que des éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions générales

Dans tous les championnats, des cavaliers ou des couples peuvent être sélectionnés par la DTN.
Rappel : dans toutes les épreuves et pour tous les concurrents de 18 ans et moins, le casque est obligatoire.
Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance. Dans tous les cas, le label « championnat de France » sera supprimé de l'épreuve si elle comporte moins de 3 partants à l'issue de la clôture. L'organisateur décidera ensuite s'il souhaite ou non maintenir l'épreuve à sa charge.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS COUPLE

Championnats Club : Un couple peut participer dans quatre championnats de France de deux niveaux successifs (Exemple : Club 1 en main et en selle et Club Elite en main et en selle)

Championnats Amateur : Un couple peut participer dans deux championnats de France du même niveau, un championnat en main et un championnat en selle.
(Exemple : Amateur Elite en main et en selle)

PARTICIPATIONS CAVALIER

Un cavalier a droit à une participation maximum par championnat. Il peut participer à 4 championnats différents, en respectant les conditions de participations couple énoncées ci-dessus.

Exemple : un cavalier peut participer à une club 2 en selle + une club 2 en main + une club 1 en main + club 1 en selle

PARTICIPATIONS PONEY/CHEVAL

Un poney/cheval est autorisé à concourir dans 5 épreuves maximum par jour :
- Deux participations maximums dans un même indice par épreuve club
- Une participation maximum dans un même indice par épreuve amateur.

Exemple : un même poney/cheval peut participer 2 fois dans le championnat club 2 en main + 2 fois dans le championnat club 1 main + 1 fois dans le championnat amateur 3 en selle.

Conditions de qualifications

Conditions de qualification : L'accès à un championnat est conditionné par un nombre de points minimum à obtenir dans la division et l'indice du championnat visé.

Indice	Points Indices			
	1er quart	2ème quart	3ème quart	4ème quart
Tous	20	10	5	0

Circuits Départementaux (5 étapes max.) / **Championnats régionaux et des territoires**
Coef. 2

Championnats de France Amateur

CHAMPIONNATS	LFC	QUALIFICATION COUPLE
Amateur Elite en main	Amateur	20 points minimum en épreuve en main
Amateur Elite en selle		20 points minimum en épreuve en selle
Amateur 1 en main		10 points minimum en épreuve en main
Amateur 1en selle		10 points minimum en épreuve en selle
Amateur 2 en main		10 points minimum en épreuve en main
Amateur 2 en selle		10 points minimum en épreuve en selle
Amateur 3 en main		10 points minimum en épreuve en main
Amateur 3 en selle		10 points minimum en épreuve en selle

Championnats de France Club

CHAMPIONNATS	LFC	QUALIFICATION CAVALIER
Club Elite en main	Club	20 points minimum en épreuve en main
Club Elite en selle		20 points minimum en épreuve en selle
Club 1 en main		10 points minimum en épreuve en main
Club 1 en selle		10 points minimum en épreuve en selle
Club 2 en main		10 points minimum en épreuve en main
Club 2 en selle		10 points minimum en épreuve en selle
Club Poney en main		Sans qualification
Club Poney en selle		Sans qualification
Club Poney A / B en main*		Sans qualification
Club Poney A / B en selle*		Sans qualification
Club 3 en main		Sans qualification
Club 3 en selle		Sans qualification

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Chaque championnat se court sur 2 étapes (1 étape par jour).

- Etape 1 : ordre de départ du programme
- Etape 2 : départs dans l'ordre inverse du classement

DEROULEMENT

Les lieux de travail sont précisés sur le tableau d'affichage, tout autre lieu étant exclu.

Il est interdit aux concurrents, sous peine d'élimination, de faire travailler, monter par une autre personne qu'eux-mêmes, les chevaux engagés et ceci depuis leur arrivée sur le terrain de concours et jusqu'à la fin du concours.

CLASSEMENT

Le classement final s'obtient en additionnant les points des 2 étapes. Les ex-æquo pour la 1e place et/ou la 2e place et/ou la 3e place seront départagés par la note de horsemanship de la première étape, puis de la seconde étape en cas de nouvelle égalité.